

COLLEGE OFFENBACH

SEJOUR SKI 5ème

Centre Jean Franco

Du 11 au 16 Avril 2023

Documents **INDISPENSABLES** pour l'organisation de notre séjour à remettre à Mr HELARY ou Me BRUNET, professeurs EPS, au retour des vacances de février soit avant le 10 Mars, DERNIER DELAI

- Un certificat médical d'aptitude au ski en altitude
- Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale à jour des droits, y compris CMU
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire pour l'année 2023
- Autorisation Droit à l'image (document joint)
- Décharge de responsabilité des parents en cas d'hospitalisation ou d'opération (document joint)
- Certificat médical en cas d'allergie alimentaire bénigne

En cas de maladie ponctuelle, l'ordonnance est **OBLIGATOIRE** pour suivre le traitement, notamment la délivrance des médicaments.

DEPART - TRAJET

- Mardi 11 Avril 2023
- RDV : 06h45
- Lieu : devant l'école Paul Bert – Angle de la rue Mongenot et du Boulevard de la Guyane, le long du périphérique
- Départ des Bus : 07h00 Précise (les retardataires resteront à St-Mandé)

Dans les bus, le port de la ceinture de sécurité est **OBLIGATOIRE**. Il sera formellement **INTERDIT** de manger dans les Bus.

L'usage des téléphones est autorisé mais sera règlementé lors du séjour.

Pour ceux qui ont le mal des transports, nous vous conseillons d'emmener les médicaments adéquats.

DEJEUNER

- Chaque élève doit prévoir un pique-nique pour déjeuner le mardi midi.

RETOUR

- Lundi 17 Avril 2023
- Entre 06h00 et 07h00 (l'horaire vous sera reconfirmé sur twitter)
- Lieu : devant l'école P.Bert – Angle de la rue Mongenot et du Boulevard de la Guyane, le long du périphérique

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Afin de mettre à jour les renseignements que nous disposons, merci de renseigner les éléments ci-dessous :

- Nom Prénom de l'élève :Classe :
- Date de naissance :
- Adresse postale (élèves) :
- Téléphone fixe (parents) :
- Portable (parents) :

Par ailleurs, pour faciliter l'attribution du matériel ainsi que la constitution des groupes de ski, les moniteurs ont besoin des renseignements suivants :

- Niveau de ski acquis (étoiles, flèches, débutants...) :
- Pointure : - Poids :
- Taille : - Taille vêtements :

VAL de MARNE
Le département

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE (PERSONNE MINEURE)

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Représentant légal de l'enfant :

AUTORISE – N'AUTORISE PAS (barrer la mention inutile)

A photographier mon enfant scolarisé(e) en classe de :

A publier, exposer et diffuser la ou les photographies dans les supports suivants :

- Publications du Conseil départemental du Val-de-Marne (Magazine ValdeMarne, dépliants, affiches, flyers...)
- Sites internet du Conseil départemental du Val-de-Marne
- Publications de communication interne
- Expositions...

< J'atteste que mon enfant n'est pas lié(e) avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image.

Durée de l'autorisation de publication : L'autorisation d'utiliser l'image de mon enfant est accordée à titre gratuit, non exclusif et pour une durée de 3 ans à compter de la date de la prise de vue.

< Les photographies pourront être exploitées directement par le Conseil départemental du Val-de-Marne ou cédées gratuitement et pour une utilisation non commerciale à ses partenaires.

< La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication de devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

< Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 – art 38, le libre accès aux données photographiques qui concernent mon enfant est garanti.
Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait si je le juge utile en m'adressant à M. Le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Hôtel du Département, Direction de la communication, 94054 Créteil cedex.

Fait à, le en deux exemplaires originaux

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Pour tout courrier :
Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du département
Communication – Service visuels et proximité
94054 – Créteil Cedex

3994
valdemarne.fr

SKI: Un exemple de Trousseau

POUR LES COURS DE SKI

- Tenue de ski (combinaison ou pantalon+anorak)
- 1 écharpe
- 1 paire de gants de ski
- 1 paire de lunettes de soleil et/ou masque de ski : **OBLIGATOIRE**
- 5 ou 6 tee-shirts à manches longues ou sous-pulls
- 2 pull-overs ou polaires
- 2 paires de chaussettes hautes et épaisses (pour les chaussures de ski)
- 1 bonnet
- 1 paire de sous-gants (facultatif)

EN RENTRANT DU SKI

- 1 anorak
- 1 tenue de ville
- 1 pyjama
- 6 ou 7 paires de chaussettes
- 1 survêtement
- 1 tenue pour la boum
- 6 ou 7 sous-vêtements

LES CHAUSSURES

- 1 paire de chaussures imperméables (de randonnée, après-ski ou bottes) : **FACULTATIF**
- 1 paire de chaussures (sport ou ville)
- 1 paire de chaussons

LA TOILETTE ET L'HYGIENE

- 2 Serviettes
- 1 gant de toilette
- 1 Trousse de toilette (savon ou gel douche, shampooing, dentifrice, brosse à dents, brosse à cheveux...)
- 1 crème solaire haute protection : **OBLIGATOIRE**
- 1 lait après solaire
- 1 Tube de crème de protection labiale : **OBLIGATOIRE**
- Protections hygiéniques
- Pansements « double peau », type COMPEED pour soigner les ampoules dans les chaussures de ski

Afin de ne pas avoir de mauvaise surprise, il est préférable de ne pas emmener d'objet de valeur.

Il est fortement conseillé de marquer les affaires au nom de votre enfant.

SUIVI DU SEJOUR ET PUBLICATION DE PHOTOS

Les enseignants accompagnateurs vous proposent également de suivre le séjour des élèves de CINQUIEMES sur Twitter en suivant ce lien : <https://twitter.com/skioffenbach>.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte twitter pour y accéder.



Décharge de responsabilité - Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Numéro(s) de téléphone où je peux être joint-e toute la journée :

Représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur :

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le: _____ à _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Autorise tout médecin à pratiquer ou à faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et / ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Autorisation pour faire valoir ce que de droit pendant le séjour de mon enfant organisé par :

Collège _____

Du _____ au _____

dans l'un des deux villages vacances du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Fait à _____

Le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »